

# MONGONGO



Bimensuel 15 février 2010

N°13 200 FC

## La téléphonie remplace le diamant

Depuis que les cours ont chuté, le diamant, longtemps premier secteur économique de la ville, a cédé sa place à la téléphonie mobile. Les boutiques des sociétés de communication ont envahi les rues mais ne rapportent guère au Trésor public.

Avant les élections de 2006, nous enregistrons 52 maisons d'achat de diamants mais actuellement 12 seulement sont en activité», confie inquiet Jeff Mapele, vice-président de la Fédération congolaise du diamant (FE-CODI). Depuis près de deux ans, la baisse du cours du diamant liée à la crise économique mondiale a plongé ce secteur dans une torpeur sans précédent à Kisangani. Certains diamantaires ont fermé, d'autres ont changé d'activité, ceux qui restent se maintiennent difficilement. Les locaux des comptoirs d'achats de diamants sont aujourd'hui occupés par des distributeurs ou maisons de revente des produits des sociétés des télécommunications.

Du boulevard Lumumba à l'avenue de l'Eglise, les couleurs - bleu et blanc, rouge et verte, orange et blanche - des entreprises de télécommunications rivalisent avec les cristaux de diamants peints sur les murs des bâtiments. En face de la prison centrale, les deux maisons d'achat de diamants sont à peine repérables dans l'ensemble du bâtiment peint en bleu et blanc. Certains comptoirs changent d'adresse sans cesse et quittent leurs spacieux bureaux pour de petites pièces.

### La crise perdue

Les foules de commissionnaires, intermédiaires entre acheteurs et creuseurs, qui envahissaient les abords des maisons d'achats et comptoirs ont quasiment disparu. Certains diamantaires et commissionnaires deviennent hôteliers, cultivateurs, commerçants, changeurs de monnaie, vendeur de cartes prépayées...ou tournent les pouces en attendant des jours meilleurs. «En 2007,

on décrochait des marchés tous les jours, mais actuellement, c'est une fois la semaine...», se souvient Akuda Mbula, commissionnaire depuis 8 ans, pris de nostalgie. «D'habitude la crise n'est que d'un mois, mais cette fois, nous sommes au point de perdre tout notre capital car elle perdure», s'étonne Jeff Mapele. Les exploitants artisanaux ou «creuseurs» se sont tournés vers l'or dont le prix a lui, augmenté sur le marché mondial.

Actuellement, ce sont les sociétés des télécommunications qui dominent l'éco-

dollars en 2007», déclare Tembeze Nyamugusha, chef de division des Mines : 1% du produit exporté revient au Trésor public. Les cabines téléphoniques publiques de vente des cartes prépayées devenues omniprésentes évoluent plus dans l'informel et ne renflouent pas les caisses de l'Etat. «Les distributeurs et les détenteurs des cabines publiques avancent que ces taxes sont payées à Kinshasa par les sociétés de télécommunications à leur place. Les cabines publiques étant mobiles, il est difficile de les taxer», déplore Antoine Lokutu, chef de service des petites et moyennes industries à la commune Makiso. Ces cabines publiques devraient payer 12 \$ pour la patente, 50 \$ de taxe annuelle et 25 \$ pour l'autorisation d'ouverture à la commune.

En 2009, à la division des Postes téléphones et télécommunications (PTT), seuls 9 distributeurs de produits cellulaires (appelés super dealer) ont été agréées sur un nombre qu'elle ne maîtrise pas.» Ces distributeurs ne sont pas à mesure de payer l'agrément qui revient à 185 \$», confie le chef de division des PTT, Salumu Epangapanga. D'autres, bien qu'étant agréés ne payent presque pas les redevances dues à l'Etat, fait-il remarquer. «En 2008, ajoute-t-il, nous avons porté plainte au parquet et nous avons réussi à faire payer à certains établissements les taxes d'agrément technique pour l'ouverture de l'activité et la redevance annuelle.» «Ce secteur assimilé à l'informel peut rapporter beaucoup au Trésor public s'il est bien réglementé», estime Benjamin Dianzenza, expert comptable.

Trésor Boyongo



Crédit photo : photo Mongongo

nomie. «L'intérêt grandissant de la population pour le téléphone et le développement des affaires propulsent ce secteur» explique Alphonse Ediba, sociologue et chef des travaux à l'UNIKIS. Mais ce secteur florissant est loin de combler le déficit des recettes du Trésor public lié à la chute des cours du diamant.

«En effet, le secteur de télécommunication ne pourrait remplacer totalement le secteur de diamant dont les ramifications touchent presque toutes les couches sociales d'une façon ou d'une autre», précise Alphonse Ediba.

### Et les recettes provinciales en pâtissent

«Le prix du diamant exporté a été de 500 000 \$ en 2009, contre 3 millions de

## A LIRE EN PAGE...

**1** La téléphonie remplace le diamant

**2** Bafwasende : cultiver rapporte plus que creuser

**3** Profaner les tombes pour cultiver et habiter

**4** La réglementation du trafic sur le fleuve sauve des vies

**Bafwasende**

# Cultiver rapporte plus que creuser

A Bafwasende, à 261 km à l'Est de Kisangani, les creuseurs sont devenus agriculteurs. Depuis la chute des cours du diamant en 2006, ils cultivent riz, haricot, maïs, arachide et manioc... Des produits qu'ils n'importent plus mais qu'ils vendent désormais à l'extérieur. Avec de bonnes dessertes agricoles et de l'encadrement, ils pourraient faire encore mieux.

Quand j'ai vu plusieurs maisons d'achat de diamant fermer leurs portes, je me suis rappelé de ce que mon père me disait : 'Un

on a remarqué que certains négociants de diamant et les paysans se sont alliés pour cultiver même dans les carrières», se félicite l'ingénieur

de café et de hévéa abandonnées qui en témoignent. Mais la découverte de diamant en 1992 et les guerres de 1997 à 2002 avaient découragé les planteurs.



Masudi Musafiri, inspecteur du Développement rural

Crédit photo : photo Mongongo

jour le diamant va s'épuiser ; mon fils fais tes champs», se souvient un jeune homme, la trentaine révolue assis devant un ancien bureau d'achat de diamant devenu boutique de téléphonie mobile, non loin du stade municipal. «Depuis la chute du prix des matières premières en 2006, la population retourne à l'agriculture», explique Magbenge Anyobi, chef de cité de Bafwasende à 261 km à l'Est de Kisangani.

«Actuellement environs 80% des gens vivent de l'agriculture. Certains commencent à construire des maisons en tôles. Ce qu'ils n'ont pas fait avec l'argent du diamant pendant deux décennies», déclare le pasteur Ahoyi Clément, président de la Société civile locale. Pour produire plus, certains n'hésitent pas à se regrouper dans des associations. «En septembre dernier, au terme d'un recensement,

agronome, Espérance Atshai, responsable du service de l'Agriculture.

Pour arriver à ce résultat, des moniteurs agricoles ont sensibilisé presque toutes les couches de la population, surtout les jeunes de 14 à 25 ans désespérés du coup de froid sur le secteur de diamant. «Ces jeunes disposent désormais d'un potager tout en étant creuseurs de diamant», raconte Masudi Musafiri, inspecteur du Développement rural.

«C'est dans ce territoire le plus vaste du pays, à vocation agricole, que le premier institut agricole Angasebe a été créé. Les étudiants y venaient même des autres pays de l'Afrique centrale», rappelle le député provincial Heri Baraka, élu du coin. Le long de la route et dans les villages ou «carrés miniers» (Bozikoli, Dimambu, Opienge, Baliba, Bangienge...), on aperçoit des plantations de palmier,

## La cité exporte le surplus de ses produits

«En 2008, nous avons récolté 800 kg de maïs et 38 sacs de manioc. Cette année neuf hectares sont déjà défrichés pour planter le riz», témoigne Giselle Liatiyo, présidente de l'Association d'agriculteurs et éleveurs de Bafwasende (ASOEBA). En effet, en 2007, une nouvelle variété de riz appelé «nouvelle urgence» cultivable trois fois par an a été introduite dans la région. «Il y a cinq ans, nous étions approvisionnés essentiellement par Kisangani et le nord Kivu. Aujourd'hui, Nous exportons, vers la cité de Nyanya à 80 km et ailleurs, le riz et l'huile de palme», se réjouit Magbenge Anyobi. Des rizeries, des moulins, des presses à huile... fonctionnent désormais sans arrêt.

Cependant, la persistance des conflits armés dans certaines parties du territoire empêche l'exercice des activités agricoles. Les associations ont aussi besoin d'appui technique, de semences, matériels aratoires et du suivi permanent des agronomes pour augmenter leur rendement. «Tout le territoire ne compte que 20 moniteurs agricoles à l'âge de retraite. Il nous en faudra 60 avec chacun un vélo, mais aussi des motos et véhicules pour la supervision», estime Espérance Atshai. «Il faut aussi réhabiliter les routes de dessertes agricoles», ajoute Heri Baraka.

**Daniel Lokulu**

## ACTUALITÉS

### Assemblée provinciale

8 février, le groupe parlementaire de réflexion pour le développement de la province orientale demande la démission du bureau de l'Assemblée provinciale. Il lui reproche de ne pas avoir convoqué la plénière trois semaines après l'ouverture de la session, d'avoir retiré à partir de Kinshasa l'argent de la dotation au lieu de laisser le gouverneur s'en occuper. Il dénonce aussi

la camaraderie créée entre le bureau et l'Exécutif au point que l'Assemblée n'est plus en mesure de pousser l'exécutif à répondre aux attentes de la population... Selon l'un des membres du cabinet du président de l'Assemblée, à chaque rentrée parlementaire certains députés de l'opposition brandissent des menaces à cause des arriérés de leur dotation. Selon lui, le retrait de l'argent par le bureau a été fait sur de-

mande du gouvernement central pour toutes les provinces. Quant aux créances, ce sont les députés qui ont accepté que le bureau contracte des dettes qu'ils rembourseront avec 15% d'intérêt. Au cours de la plénière du 12 février, la question a été retenue parmi les matières à traiter durant la session en cours.

(suite en page 4)

# Profaner les tombes pour cultiver et habiter

L'anarchie règne dans les cimetières de Kisangani où les gens n'hésitent pas à cultiver voir à construire des maisons. Les habitants se plaignent de la profanation des tombes de leurs proches.

Mais, manioc, canne à sucre, haricots, ananas, patates douces, arachides, bananes, amarantes... remplacent les croix et tombes cassées au cimetière de la 10<sup>ème</sup> avenue Tshopo. La situation est la même dans d'autres cimetières de la ville où les hautes herbes avaient envahi et recouvert les tombes. «C'est depuis 2004 que nous avons décidé de cultiver au cimetière qui était abandonné», déclare Jacques Abata, un agriculteur au cimetière de la 10<sup>ème</sup> Tshopo. En effet, les passants et les voisins des cimetières se plaignaient des extorsions, menaces et autres sévices des bandits qui y campaient cachés dans les hautes herbes qui leur offraient un refuge idéal. «C'est un moyen d'entretenir le cimetière», ajoute son voisin Raymond Kabongo. «Nous le félicitons car cette brousse constituait un danger, non seulement la nuit pour les bandits mais aussi pour les animaux nuisibles notamment les serpents», déclarent certains riverains. Mais depuis lors de nombreuses familles ont du mal à retrouver les tombes de leurs proches. C'est le cas de la Famille Likali, trouvée en train de chercher la tombe de leur belle-fille disparue en 1995, enterrée au cimetière de la 10<sup>ème</sup> avenue. Plus que la douleur, c'est un sentiment de colère qui gagne les visiteurs.

## Construire sur les tombes

D'autres habitants spolient les concessions des cimetières et construisent juste à côté. Le cimetière Segama à Mangobo n'a que 19 ans d'existence mais «des maisons sont construites à quelques mètres des tombes», s'étonne Alphonse Ibola sentinelle du cimetière. Les occupants affirment avoir reçu l'autorisation d'y habiter du chef de quartier et des agents des cadastres, urbanisme et affaires foncières. Alors que, selon la loi foncière, la mutation de lotissement à usage de cimetière



Cimetière de la 10<sup>ème</sup> avenue Tshopo

Crédit photo : photo Mongongo

vers le lotissement à usage résidentiel ne peut avoir lieu que 50 ans après l'enterrement du dernier corps. Un réel paradoxe. En novembre 2009, le ministre provincial de l'Urbanisme et habitat a démoli une dizaine de maisons construites sur les tombes au cimetière de Segama. Un délai de deux mois a été donné aux autres pour quitter les lieux. Selon Urbain Mupanga, directeur de cabinet du ministre, c'est au courant de ce mois qu'ils passeront à la démolition des habitations anarchiques dans tous les cimetières et dans la ville. En 2008, le maire de la ville avait fait arrêter Jacques Abata au parquet de grande instance pour avoir cultivé au cimetière, mais il a été relâché. Selon le code pénal congolais, dans son article 111, «sera puni d'une servitude pénale d'un mois à un an avec amende, quiconque aura abattu, mutilé ou dégradé les tombes...» Les habitants des cimetières risquent plusieurs maladies qui tuent à petit feu. «Les infections urinaires chez les femmes qui prennent bain dans un cours d'eau à côté des cimetières, des ankylostomes pour ceux qui marchent pieds nus, les maladies des mains sales...énumère le docteur Akim Mumeme, de l'hôpital général de référence de Lubunga.

## Entretien et créer des cimetières

Depuis l'année dernière, l'Ong Action Cimetière sensibilise par des conférences et des émissions radiodiffusées les autorités et la population sur les règles à respecter pour protéger et avoir des cimetières dignes. «Il revient aux autorités locales la responsabilité d'entretenir le cimetière. Selon la loi foncière, tout cimetière doit avoir un parking, une toilette, un raccordement en eau et électricité, disposer d'une clôture, d'ouvriers permanents d'entretien et une sentinelle», explique l'ingénieur Roitelet Musafiri, coordonnateur de l'Ong. «Nous avons proposé aux bourgmestres la formation des croque-morts qui doivent s'occuper désormais de creuser les tombes pour enterrer dignement nos morts mais, on manque de financement», plaide R. Musafiri. Certains cimetières comme celui de la Makiso, sont pleins mais on continue à creuser des tombes à moins d'un mètre de la route. «Depuis 2006, on enterre le gens dans l'anarchie au cimetière de la Makiso, devant BATA/Unikis; je suis à la recherche d'un espace», reconnaît Georges Kamoni, le bourgmestre.

Lyly Bendea

# La réglementation du trafic sur le fleuve sauve des vies

Depuis le début de l'année, la navigation sur le fleuve des pirogues et baleinières est rigoureusement réglementée et il n'y a plus eu d'accidents. Surcharges, trafic nocturne, état des embarcations, tout est désormais contrôlé au grand soulagement des usagers.

D'habitude, pendant la montée des eaux du fleuve en fin d'année nous remarquons des noyades et accidents des pirogues ce qui n'est pas le cas depuis décembre», constate Clémentine Nzale, commerçante de riz entre Kisangani et la province de l'Equateur. C'est le résultat d'un contrôle rigoureux de navigabilité de toutes les embarcations instauré par le Commissariat maritime depuis fin décembre. Le nombre réel des passagers, l'état de la pirogue ou de la baleinière, les documents administratifs, les heures de navigation, le tonnage... tous ces éléments sont directement envoyés au poste de contrôle suivant pour vérification. «Ce qui n'a pas été le cas durant des années, où il suffisait que l'armateur glisse quelques billets pour avoir l'autorisation de naviguer», témoigne un retraité de l'Office national de transport (Onatra).

Selon l'instruction prise en novembre 2009 par le ministère provincial des Transports et communication, désormais, aucune embarcation ne peut quitter le port après 15h et doit arriver à l'autre poste de contrôle avant la tombée de la nuit. Ces postes de contrôle se trouvent à Isangi, lokutu pour ce qui est de la Province orientale. En cas de non respect, «le voyage est directement suspendu avec menace de saisir le parquet», affirme Célestin Isako, commissaire maritime de la Province orientale.

## Les passagers vigilants

Depuis plus d'une décennie pas un seul bateau courrier n'accoste au port de l'Onatra. Le trafic entre Kisangani et Kinshasa, les villes et localités situées le long du fleuve, est assuré par les pousses pousseurs, baleinières et pirogues appartenant aux privés. Mais les conditions de voyage sont précaires. Les passagers sont entassés au dessus des marchandises. Derrière le moteur hors bord, une pièce couverte de morceaux de bâches sert de WC. «Je suis sorti avec des courbatures et des douleurs après le voyage fait dans ce bateau de fortune à Mombongo, à plus de 300 km en aval du fleuve pendant deux jours de navigation pour la descente

et cinq pour la montée», témoigne Clément Mangubu, enseignant à l'Unikis. Quelques rares bateaux d'entreprises accostent mais prennent difficilement les passagers.

Aux ports (Jaloux jaloux, Dokolo, IAT,...), des vieilles baleinières couvertes de bâches ou de morceaux des tôles assurent encore le trafic. Mais les passagers ont décidé eux aussi de surveiller l'application de ces mesures. «Nous n'acceptons plus que le capitaine accoste au cours du voyage pour prendre d'autres passagers clandestins et des marchandises», soutient Clémentine Nzale. Les armateurs aussi saluent cette mesure. «Ça valait la peine, nous voyagions sans tenir compte du temps et des risques que pouvait apporter la surcharge», reconnaît Didofar, propriétaire des pirogues motorisées.

## Renforcer le contrôle

Deux accidents sont survenus l'année dernière en l'espace d'un mois sur le même tronçon faisant une dizaine de morts et de disparus. Selon le service maritime, celle qui a fait naufrage en novembre dernier a quitté Kisangani avec 84 personnes enregistrées au service de migration. Sur le lieu de l'accident à Isangi à 125 km de là, il y avait 154 personnes à bord.

«A l'origine des accidents, la surcharge, la mauvaise fabrication des engins, l'ivresse du conducteur, le chargement clandestin et certaines négligences des membres de l'équipage», soutient Célestin Isako, commissaire maritime de la province orientale. «L'absence de balises et le manque de rigueur des agents de l'Etat sont parmi les maux qui rongent ce secteur», dénonce un responsable d'un autre remorqueur au port de l'Onatra. Le chef de division de transport et voies de communication, Robert Bakanga propose aussi la formation et le recyclage des capitaines de ces embarcations et l'augmentation du personnel afin de rendre efficace ce contrôle.

**Nadia Mideso**

(suite actualités)

## Paix

Du 2 au 5 février, les leaders religieux (catholiques, anglicans, orthodoxes, protestants, musulmans...) de l'Ouganda, Soudan, RCA, RDC se sont réunis à Kisangani en conférence internationale sur l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), initiée par l'Eglise catholique de Kisangani avec

l'appui de PAX CHRISTI des Pays-Bas. Il a été demandé à l'Ouganda de poursuivre les pourparlers de paix avec le chef de la LRA pour trouver une solution définitive ; à la RDC de prendre la juste mesure de la menace de la LRA ; à l'ONU de créer un groupe de contact en vue de déterminer les stratégies pour instaurer une paix dura-

ble dans la région.

Les chefs religieux envisagent aussi de parler aux chefs locaux de la LRA pour les encourager à poursuivre dans la voie de la paix. Ils ont promis de mener un plaidoyer auprès des gouvernants pour qu'ils prennent des mesures préservant la vie humaine.

## Mongongo Journal école

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, en face de BEGO CONGO  
journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

## Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli  
Tél : 243(0) 81 200 63 99

## Equipe rédactionnelle :

Trésor Boyongo, Hortense Basea, Lambert Lambe, Nadia Mideso, Gabriel Famba, Lyly Bendea, Daniel Lokulu (étudiants en Sciences de l'Information et de la Communication/Unikis)

## Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

## Distribution, marketing et maquette :

Jimmy Bakelenge  
Tél : 243(0) 85 338 93 25

## Supervision et formation :

Syfia international  
Mail : contact@syfia.info  
Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

## Impression : Boyoma impression

**Abonnement annuel** (24 numéros) 10 \$,  
**abonnement de soutien** 50 \$ minimum.

## Points de vente :

Bibliothèque centrale, Faculté des sciences et Cyber café Batam de l'Unikis, Gradi-Jeunes, Rez de chaussée Congo Palace et Paroisse Christ Roi Mangobo